

**MOTION DES ELU.E.S DU PERSONNEL ENSEIGNANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LYCEE DE CACHAN LE 8 FEVRIER 2018.**

Le 1er février et le 6 février, une large interfédérale regroupant la FSU, la CGT, SUD, FO, le SGL, l'UNL, l'UNEF et la FCPE était dans la rue contre la sélection à l'université. En effet, la mise en place de la plateforme « Parcoursup » initiant une sélection déguisée à l'entrée des universités et la procédure d'émission des vœux et d'affectation, outre sa complexité, risquent de bloquer l'accès aux formations de leur choix pour de nombreux jeunes.

A cela s'ajoutent les réformes du baccalauréat et du lycée avec pour objectif, la suppression de postes d'enseignant.e.s et la dégradation du cœur de nos métiers : éclatement des formations en lycée, remise en cause du baccalauréat comme examen national avec l'extension du contrôle continu, diminution des heures hebdomadaires de cours etc.

C'est pourquoi, après le 1 février, le 6 février, les personnels enseignants du second degré étaient à nouveau en grève et ont manifesté. La sortie du rapport Mathiot sur le lycée le 24 janvier représente une vraie menace au travers de ses préconisations sur la formation des élèves et les services des professeurs et sur sa volonté de confier l'orientation aux Régions.

Par ailleurs, ce mois de janvier est le mois du retour du jour de carence effectif, de l'augmentation de la CSG et des retenues pour pension avec des effets sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Nous ne pouvons que nous inquiéter de ces mesures. de nouvelles attaques contre la Fonction publique ont été annoncées le 1 février, avec un plan social pour supprimer des postes de fonctionnaires, alors qu'un recours massif aux contractuels, au statut est précaire, est prévu.

La première préparation de rentrée scolaire de ce nouveau quinquennat perpétue la logique de baisse des moyens constatée depuis des années. La dotation prévue pour notre établissement nous contraint à opérer des arbitrages au détriment des dispositifs d'aide en classe que nous portons, notamment les dédoublements.

Nous réaffirmons donc notre attachement au service public d'éducation et notre volonté que tous les personnels aient les moyens de remplir leurs missions dans des conditions sereines et donc propices à la réussite des élèves.

Les élu.e.s enseignant.e.s

